

DEPARTEMENT
des
YVELINES
ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

N°23/075
MAIRIE de MAISONS-LAFFITTE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

OBJET :

**CESSION DE VEHICULES
MIS AUX ENCHERES (28)**

Date de convocation :
20 juin 2023

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice : 35

Présents : 31

Représentés : 3

Votants : 34

Séance du 26 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 26 juin, à 19 heures 30, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Jacques MYARD, Maire.

PRÉSENTS : Jacques MYARD, Maire (sortie points n°33 et 34),

Brigitte BOIRON, Philippe BOUVIER (sortie point n°33), Sandrine COUTARD, Serge GODAERT (sortie point n°33), Marie-Liesse SALIN, Gino NECCHI, Ingrid COUTANT (sortie point n°33), Claude KOPELIANSKIS, Béatrice VIVIEN, Franck LELIEVRE (sortie point n°33), Anne VUAILLE, Marie-Odile COLATRELLA, Charles-Philippe MOURGUES, Magali NICOLLE, Yann QUENOT, Sylvie DUFLOT, Régis PHILIPPON, Monique LAHEURTE, Anne BAILLY, Patrice COSTE, Marie-Sophie DE PONTAUD.

Janick GEHIN (arrivée 21h40 point n°25), Charles GIVADINOVITCH, Anne LAVAGNE (sortie point n°33), Philippe LIEGEOIS, Valérie SINGER, François DREUILHE, Tania GUNTHER-FUMAT, Nicolas LJUBENOVIC, Amélie THEROND KERAUDREN.

ABSENTS EXCUSÉS :

Véronique BERTRAN DE BALANDA, Arthur DEHAENE, Marie-Alice BELS, Jean-Claude GIROT.

DELEGATIONS :

Par application de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont déclaré par lettre, déléguer leur droit de vote :

Véronique BERTRAN DE BALANDA à Brigitte BOIRON

Arthur DEHAENE à Yann QUENOT

Marie-Alice BELS à Jacques MYARD

Janick GEHIN à Tania GUNTHER-FUMAT jusqu'à son arrivée.

SECRETARE : Yann QUENOT est nommé SECRETARE DE LA SEANCE.

Le Conseil municipal,

Sur proposition du Maire et présentation du rapport par Claude KOPELIANSKIS, Maire-adjoint ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Commande Publique ;

CONSIDERANT que la Commune a récemment mis en vente via son prestataire AGORASTORE différents véhicules ;

CONSIDERANT que les adjudicataires ayant été désignés à l'issue de la mise aux enchères, il y a lieu d'approuver les ventes correspondantes ;

VU la Commission Urbanisme, Développement Economique, Développement Durable et Travaux en date du 21 juin 2023 ;

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité,

1 - D'APPROUVER la cession du Renault Trafic BT-068-FH, à Kevin Fregeyres domicilié chemin des Boutbouilhes - 31600 MURET.

2 - DE FIXER le prix de cession à la somme de 14 009 €.

3 - D'APPROUVER la cession du Renault Trafic BT-069-FH, à Laurent Marchand domicilié rue Bertrand Duguesclin - 35270 BONNEMAIN.

4 - DE FIXER le prix de cession à la somme de 9 466 €.

5 - D'APPROUVER la cession du Renault Kangoo CJ-900-BW, à la société BSG Automobiles domiciliée rue Antoine Burellier - 42153 RIORGES.

6 - DE FIXER le prix de cession à la somme de 7 907 €.

7 - D'AUTORISER le Maire à signer tous actes nécessaires à la réalisation de ces cessions.

Le Maire de la Commune de Maisons-Laffitte certifie que la présente délibération a été adoptée par le Conseil municipal le 26 juin et publiée le 29 juin 2023.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

